

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze, le jeudi quinze octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe à la mairie, sous la présidence de Monsieur Franck ROBILLARD, Maire.

Présents : Franck ROBILLARD, Julia QUELLIEN, Jean-Pierre PAQUET, Valérie ALBAREDA, Catherine LEMAITRE, Thierry GOUIX, Gilles ARMAND, Virginie BERTHIER, Isabelle IMBEAUD, Gérard LE BARRON, Olivier DAVY, Sandrine ROULLIER, Nicolas GREGOIRE, Laurence ADAM,

Procuration : Bruno ONFROY à Franck ROBILLARD

Secrétaire de séance : Catherine LEMAITRE

Le compte rendu de la séance du 17 Septembre est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 49/2015 : lotissement « La Croix » - choix du géomètre

Monsieur Blestel du cabinet TECAM présente les 4 devis des cabinets de géomètres qui ont été consultés :

- Cabinet LALLOUET : 9 750 € H.T
- Cabinet CAVOIT : 10 300 € H.T
- Cabinet LANDRY : 10 090 € H.T
- Cabinet GEOMAT : 9 610 € H.T

M le Maire propose de retenir l'offre du cabinet GEOMAT.

Le conseil municipal, par 13 voix « pour » et 1 abstention, décide :

- **De retenir le cabinet GEOMAT.**

Il est noté l'arrivée d'Isabelle IMBEAUD à 20h45 après le vote de l'assemblée.

Délibération n° 50/2015 : convention d'utilisation du service remplacement et missions temporaires avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale

Monsieur le Maire informe le conseil que la convention signée avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale du calvados arrive à son terme.

Il convient donc de la renouveler pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2021.

Après lecture de la convention, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte le renouvellement de la convention
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention

Délibération n° 51/2015 : acquisition parcelle AC 50

Monsieur le Maire rappelle la proposition d'achat de la parcelle AC 50 évoquée dans la séance du 18 juin dernier. Une offre d'achat au prix de 2 500 € a été faite au propriétaire.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'offre a été acceptée par le propriétaire.

Après délibération, le conseil municipal :

- Mandate Monsieur le Maire pour l'achat de la parcelle AC 50 au prix de 2 500 €
- Autorise Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à l'acquisition

Délibération n°52/2015 : facture entreprise COLAS

Suite à l'avis du conseil municipal lors de sa séance du 17 septembre 2015, Monsieur le Maire soumet la facture de l'entreprise COLAS pour les travaux de busage à Bully pour un montant de 8 175.50 € H.T.
Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la facture.

Pour information, les travaux de busage Chemin des Plates Mares s'élèvent à 3 753.50 € H.T.

Franck Robillard précise qu'il a profité de la présence de cette entreprise pour intervenir sur un souci concernant le réseau d'assainissement de la médiathèque et de la salle des Ammonites. En effet, suite à des remontées répétées d'eaux usées dans la salle des Ammonites, il a été constaté que celle-ci n'était plus reliée. Lors des travaux de rénovation de la médiathèque, le tuyau a été bouché au béton. Le montant des réparations s'élèvent à 2 245 € H.T. Monsieur le Maire propose de se rapprocher de l'entreprise qui a effectué les travaux en 2013, l'entreprise RONCO et du maître d'œuvre GCI pour un recours. Des photos ont été prises.

Délibération n° 53/2015 : décision modificative budget communal

Il convient de procéder à l'ouverture de crédit suivante afin d'intégrer les frais d'insertion relatifs à la piste cyclable suite à la réalisation des travaux :

- Dépenses investissement : 2315-041 : + 472.22 €
- Recettes investissement : 2033-041 : + 472.22 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la décision modificative ci-dessus.

Diagnostic accessibilité :

Franck Robillard rend compte du diagnostic accessibilité des établissements recevant du public (ERP), réalisé par le cabinet PACT du Calvados mandaté par la communauté de communes. Le montant total des travaux de mise en normes des bâtiments publics (mairie, médiathèque, salle des Ammonites, église, salle multi activités, gymnase et école) s'élève à 112 600 € H.T.

La commission « travaux » propose d'échelonner les travaux dans la limite des délais réglementaires en sachant que certains travaux ont commencé.

Vote du budget lotissement « La Croix »

Franck ROBILLARD informe le conseil que le budget lotissement « la Croix » sera voté au conseil municipal de novembre, après avis de la trésorerie.

Point « finances » :

Franck ROBILLARD rend compte de sa rencontre avec Mme Gaillard-Préti de la trésorerie qui a salué les efforts faits sur le budget 2014.

La situation financière de la commune reste fragilisée notamment à cause du fort taux d'endettement.

Certains indicateurs comme la capacité d'autofinancement et le fond de roulement sont redevenus positifs.

Point travaux :

Olivier Davy maire adjoint en charge des travaux rend compte des différents travaux en cours et à venir sur la commune :

Poste de relevage de Bully : posé le 30 septembre. Il sera mis en service semaine 45. Semaine 47, un « recoulage » sera réalisé pour faire une pente et éviter l'émergence d'un angle saillant. Un poteau réfléchissant sera installé.

Le terrain de l'ancien poste servira de plateforme lors des opérations de maintenance.

Les travaux chez Monsieur Lerouillois commenceront semaine 46 et jusqu'à Noël. Monsieur Davy précise que les travaux seront prolongés sur 48 mètres de façon à utiliser la pente d'une hauteur de 90 cm, située au-delà des travaux prévus. Cela permettrait d'avoir une pente de 97 cm sur toute la partie à refaire. De plus, le diamètre des tuyaux passe de 200 mm à 300 mm.

Monsieur Davy précise que le projet de réseau rue de la Place ne sera pas mis en œuvre. Il a donc demandé l'effacement des marquages au sol.

Lors des travaux, le parking du gymnase sera bloqué 2 mois. La route départementale sera aussi coupée occasionnellement, une déviation sera installée. Devant l'école, les travaux auront lieu pendant les vacances de

Février 2016. Un planning précis sera communiqué.

La route d'Amayé sur Orne va être en travaux pendant 4 semaines.

Julia Quellien propose une visite du parc fin janvier pour tracer le chemin de promenade et voir les arbres.

Questions diverses :

1. Franck Robillard précise que plusieurs arrêtés réglementant la circulation ont été pris. Ainsi, la vitesse Chemin de la Mine est désormais abaissée à 20 km/h. Le chemin de la Guigne est désormais interdit à tous les véhicules à moteur à l'exception des secours, des riverains et des services.
2. Franck Robillard informe le conseil que les membres de la communauté de communes se sont exprimés favorablement pour la fusion avec la communauté de communes du Val d'Orne.
3. Franck Robillard informe que la réunion publique « RDV citoyen » est décalée au 13 novembre dans la SMA.
4. Thierry Goux rend compte des derniers travaux de la commission « fleurissement ». L'opération « plantations d'automne » se déroulera le samedi 14 novembre à partir de 9h. Une opération de mutualisation d'un broyeur est programmée le samedi 28/11 à 10h sur Bully et à 14h sur Feuguerolles. Les jardinières de Bully seront remplacées par des pots de couleur.
5. Franck Robillard informe le conseil qu'il a été contacté par une entreprise Ex Aequo qui envisage d'organiser un Mud Day sur la commune en octobre 2016.
6. Franck Robillard informe le conseil d'un courrier préfectoral reçu le 14 octobre. Le préfet a déclaré un sursis à statuer pour une période de 6 mois à compter du 19 octobre concernant la demande présentée par SMC pour prolonger son activité.
7. Franck Robillard informe le conseil que des travaux vont être réalisés dans la commune par la société CIRCET, à partir du 19 octobre dans le cadre du déploiement de la fibre optique. Ces travaux financés par le conseil départemental, consisteront à procéder aux relevés d'infrastructures télécom, aux essais des conduits télécom, au sous tubage de ces conduits, à la pose de la fibre optique, au raccordement et à des réparations sur les conduites éventuellement endommagées.
8. Franck Robillard informe que la rue Neuve passe en sens unique du Hamel vers la rue de Caen. Des places de parking seront matérialisées.
9. Gérard Le Barron demande où en est le projet d'activité « accrobranche ». Franck Robillard précise que les travaux d'aménagements avancent bien. Deux containers ont été installés pour le club house et l'accueil. A terme, ils seront bardés de bois. Les lignes de vie sont installées. Les plateformes sont en train d'être installées. L'ouverture est programmée pour le printemps 2016.
10. Laurence Adam interroge le conseil municipal au sujet des négociations en cours pour l'arrivée de la piste cyclable au niveau du rond-point comme évoqué lors d'une récente réunion de conseil. Franck Robillard précise que le projet initial est abandonné mais des aménagements sont envisagés en contrepartie des engagements pris lors du précédent mandat.
11. Jean-Pierre Paquet fait remarquer qu'il a aperçu un agent travaillant sur le bord de la route sans aménagement de sécurité. Il a été redit aux employés communaux de travailler en sécurité avec le matériel mis à leur disposition. Une note de service sera rédigée à cet effet.
12. Virginie Berthier rappelle que Franck Robillard a annoncé lors de la St Gorgon, que la fête communale Feuguerolles et Bully sera le même jour et cela a été applaudi. La messe aura lieu à Bully et les festivités à Feuguerolles. Le vin d'honneur sera servi à Bully. Une réflexion sera menée, avec le comité des fêtes, pour confier l'organisation de ce vin d'honneur à une autre association que le comité des fêtes, déjà bien pris ce jour-là par l'organisation de la fête patronale et du repas champêtre.

Fin de séance à 22h20.